ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des examens et concours

Rectorat
Bureau : DEC 1
N° de courrier 2021-513
Affaire suivie par :
Maryline ISSARTEL
☎ : 04 73 99 34 77
✉ : ce.bacea@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Clermont-Ferrand, le 9 décembre 2021

Le recteur d'académie

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements Publics et Privés de l'Académie

Objet : Baccalauréats Général et Technologique – session 2023
Inscriptions aux Epreuves Anticipées 2022

Références : arrêté du 19 novembre 2021 relatif à l'ouverture des registres d'inscription aux épreuves anticipées et terminales des baccalauréats général et technologique

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les inscriptions aux épreuves anticipées des classes de première passées en 2022 et comptant pour le Baccalauréat 2023, s'effectueront via l'application CYCLADES

du lundi 13 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022, 17h

La présente note a pour objet de vous présenter les principales étapes de la procédure d'inscription, procédure détaillée dans les documents joints en annexes (Pack Inscription EA).

I - CONNEXION

Vous accédez à l'application CYCLADES par le portail ARENA (cf. MEMO-ETAB-Premiers pas).

II – MISE A JOUR DES INFORMATIONS ETABLISSEMENT

Via le menu « Mon établissement > Paramétrer mon établissement », vous devez vérifier et mettre à jour les informations concernant votre établissement (cf. MEMO-ETAB-INSC-Paramétrer_monEtab), notamment :

- adresse, téléphone, adresse mail dans l'onglet « Informations » ;
- les sites, bâtiments, salles et leurs caractéristiques dans l'onglet « Lieu/Sites/Bâtiments/Salles ».

III – IMPORT DES CANDIDATURES DANS CYCLADES

A. Import des candidats scolarisés en classe de 1ère en 2021-2022

L'import des candidatures BEE est à réaliser depuis l'application SIECLE, les données de candidatures sont

PJ : Pack Inscription EA

envoyées directement à Cyclades (cf. MEMO-ETAB-INSC-Inscription_candidats + FPE-ETAB-IMPORT-CandBEE-EA).

Pour les établissements n'utilisant pas SIECLE, l'import est possible dans Cyclades via l'activité : Inscription > Inscrire > Importer par fichier mes élèves (cf. MEMO-ETAB-INSC-Inscription_candidats + FPE-ETAB-IMPORT-CandHorsBEE-EA).

Une fois l'import terminé, vous devez télécharger le compte rendu et traiter, si besoin, les candidatures en anomalies ou rejetées.

B. Points de vigilance

- Les informations contenues dans la BEE alimenteront Cyclades. Par conséquent, les choix de qualification présentée, langues vivantes A et B et spécialités seront connus par ce biais. Il convient de s'assurer de la concordance entre les informations présentes dans la BEE (enseignements suivis) et l'inscription aux épreuves dans Cyclades,

- Les Disciplines Non Linguistiques doivent être vérifiées et au besoin complétées par l'établissement après import, pour les établissements n'ayant pas renseigné les DNL sur la BEE et les candidats suivant une DNL hors SELO.

- **Attention !** Par défaut, Cyclades positionne l'autorisation de communication des résultats (presse et organismes commerciaux ; collectivités territoriales) à « NON » pour l'ensemble des candidats. **Chaque candidat peut modifier ce choix au moment de la validation en ligne de son inscription. Il est vivement conseillé aux candidats de modifier cette autorisation pour la positionner sur « oui ».**

IV – VERIFICATION ET MISE A JOUR DES CANDIDATURES

Pendant la période d'ouverture du service d'inscription, vous avez la possibilité, grâce à trois activités (cf. MEMO-ETAB-INSC-Inscription_candidats EA) de :

- modifier des candidatures « Inscription > Modifier Inscription > Modifier / Consulter mes élèves » ;
- créer des candidatures manquantes « Inscription > Inscrire > Inscrire un nouvel élève » ;
- écarter les candidatures des élèves ayant quitté l'établissement « Inscription > Modifier Inscription > Gérer l'état des candidatures ».

V – GENERATION DES COMPTES CYCLADES POUR LES CANDIDATS

Une fois les inscriptions finalisées, vous devez générer les comptes Cyclades de vos élèves (et transmettre les papillons édités), procédure obligatoire permettant aux candidats d'accéder à la documentation relative à leur inscription et de se connecter au site de publication pour consulter leurs notes (cf. MEMO-ETAB-INSC-Comptes_Candidats).

VI – VALIDATION EN LIGNE DE L'INSCRIPTION PAR LES CANDIDATS

Il appartient à chaque élève, durant la phase d'inscription et après import et vérification par l'établissement des candidatures, **de valider son inscription en ligne**. Aucune validation individuelle d'inscription sous format papier n'est possible.

L'élève se connecte sur Cyclades avec les identifiants figurant sur le papillon de connexion remis par l'établissement d'inscription. Suite à la validation en ligne, un récapitulatif d'inscription est fourni à chaque élève

Bureau : DEC1 - Baccalauréats Général et Technologique
Tél : 04 73 99 34 77
Mél : ce.bacea@ac-clermont.fr
3 avenue Vercingétorix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1

dans l'espace candidat CYCLADES. Cette procédure remplace les confirmations d'inscription papier.

Aucune modification ne pourra être apportée directement par le candidat. Celui-ci devra informer l'établissement de toute modification éventuelle qui sera effectuée par ce dernier durant la période d'ouverture du service d'inscription.

VII – SUIVI DE LA VALIDATION DES INSCRIPTIONS ET EDITIONS DE LISTES DE TRAVAIL

Cyclades permet de vérifier quels élèves ont ou n'ont pas validé leur inscription en ligne.

Inscription > Modifier/Consulter mes élèves > Voir plus de critères de recherche > Candidature validée > oui ou non > Rechercher. Mettre le critère Etat à Inscrit uniquement.

Pour éditer une liste en PDF ou CSV
Inscription > Listes de travail > Liste simple de mes élèves > Voir plus de critères de recherches > candidature validée > oui ou non > Visualiser (pour obtenir un fichier PDF) ou Exporter CSV

Il est possible de relancer les élèves par courriel :
Inscription > Informer mes élèves pour la validation de leur inscription > Critères de sélection > Envoyer.
Des critères additionnels de sélection permettent d'envoyer des relances à un nombre restreint d'élèves.

A tout moment, l'établissement peut éditer des listes de travail en fonction de critères propres (handicap, consentements de diffusion des résultats…).

VII – MODIFICATION DE SITUATION OU D'ETAT CIVIL DES CANDIDATS

Les modifications d'état civil (civilité, Nom, Prénoms, date de naissance, commune de naissance) ne peuvent pas être modifiées par l'établissement pour les candidats importés dans Cyclades.

Pour ces situations, l'établissement doit adresser les demandes à la DEC par voie électronique, en accompagnant leur demande de la copie d'une pièce d'identité. Les modifications seront réalisées une fois les inscriptions closes. Le candidat doit valider son inscription avant la prise en compte de sa demande.

L'établissement peut effectuer à tout moment de l'année sur Cyclades (Inscription > Modifier les données candidat) les modifications de coordonnées des candidats (adresse postale, électronique…).

Dès la fermeture du service d'inscription, le bureau des épreuves anticipées devra être informé immédiatement de tout départ, arrivée ou changement de classe d'élèves de première.

En cas de changement d'académie, les transferts sont acceptés sur demande écrite jusqu'au 1er mars 2022, délai de rigueur.

VIII – AMENAGEMENTS D'EPREUVES POUR LES CANDIDATS PRESENTANT UN HANDICAP

La circulaire rectorale relative aux mesures d'aménagements qui peuvent être accordées aux candidats présentant un handicap vous a été transmise. Elle indique notamment les délais durant lesquels les demandes pourront être formulées, ainsi que les dispositions de reconduction des aménagements déjà accordés (candidats redoublants).

Les différentes informations relatives aux aménagements d'épreuves sont disponibles sur le site académique (rubrique examens) et sur le site Selia (onglet « organisation académique et métiers », rubrique « examens et concours »).

Bureau : DEC1 - Baccalauréats Général et Technologique
Tél : 04 73 99 34 77
Mél : ce.bacea@ac-clermont.fr
3 avenue Vercingétorix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration pour la pleine réussite de cette phase d'inscription, déterminante pour le bon déroulement des épreuves anticipées du baccalauréat.

Pour le Recteur et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

Anne-Catherine HARNOIS

Bureau : DEC1 - Baccalauréats Général et Technologique
Tél : 04 73 99 34 77
Mél : ce.bacea@ac-clermont.fr
3 avenue Vercingétorix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1